

A l'École de Laiterie

Monseigneur A. X. Bernard a béni solennellement l'école de Laiterie de Saint-Hyacinthe, mercredi après-midi. Dès une heure et demie les nombreux invités commençaient à envahir l'école. Tous étaient reçus par M. Emile Castel, secrétaire de l'Industrie Laitière de la Province de Québec. A 2 hrs précises Mgr Bernard accompagné de M. le chanoine L. A. Sénécal curé de la Cathédrale et de M. l'abbé A. M. Daoust, Vice-chancelier de l'évêché, fit son entrée dans la vaste salle d'honneur où nous remarquons M. le député-ministre de l'Agriculture, Gigault, M. Jos. Morin, M. P. P., Son Honneur le maire St-Jacques, MM. les chanoines J. B. Dupuy et A. O'Donnell, M. l'abbé C. P. Choquette, supérieur du Séminaire, Les RR. PP. Hage, Vicair-Provincial des Dominicains, Béliveau, curé de Notre-Dame, Doyon, administrateur du *Rosaire*, les chevaliers Jos. Nault et E. H. Richer, MM. S. Casavant, Bouchard, Charest, C. J. Lussier, Dr Mignault, H. Morin, Président de la Société d'Agriculture, Frs Borduas, N. P., secrétaire, C. N. Pélouin, le chef Emile Berthiaume, le consul Authier, A. Plante, J. de L. Taché, Eus. Brodeur, F. X. Bertrand, Jos. Huette, A. Blondin, M. Michon Frs Gervais, H. Taché, J. D. Leclerc, M. Bourbon, A. L. Tournet, chimiste Provincial, J. C. Chapais, M. Plamondon, M. Lacoursière, les élèves de l'école et les membres de la presse locale.

Quand tout le monde eut pris place, M. J. C. Chapais, commissaire fédéral de l'Industrie Laitière s'avança sur l'estrade et au nom du personnel de l'institution souhaita à l'évêque de St-Hyacinthe la plus cordiale bienvenue.

"Je vous remercie, Monseigneur, dit M. Chapais, d'avoir bien voulu accepter l'invitation que nous vous avons faite de bénir l'école de St-Hyacinthe qui sera le cœur de l'industrie Laitière et enverra sous peu, par toute la province, le sang rénovateur qui alimente cette importante branche de l'industrie.

"Ici, affluent des centaines d'élèves qui viennent, des quatre coins de la Province, se perfectionner dans l'art de la fabrication du beurre et du fromage.

"Bénissez-les, Monseigneur, eux, leurs professeurs et tous les amis de l'institution".

Des tonnerres d'applaudissements éclatèrent quand Monseigneur Bernard se leva pour répondre.

Nous avons le plaisir de reproduire en entier le magnifique discours que prononça l'évêque de St-Hyacinthe.

Messieurs les Directeurs,

Avant de remplir le ministère pour lequel vous m'avez appelé, je demande la permission de vous adresser une courte, mais bien cordiale parole.

Il est beau et grand le spectacle que vous offrez aujourd'hui à la cité de Saint-Hyacinthe, et, je peux le dire, au pays tout entier. Vous venez mettre la dernière main à une grande œuvre. Vous inaugurez officiellement une école, qui fera honneur à la province de Québec et sera peut-être la plus belle école de laiterie de la Puissance. Vous désirez que la religion répande ses bénédictions sur elle et sur tous ceux qui en recueilleront les bienfaits.

Bien des voix ont déjà dit et diront encore l'importance de l'industrie laitière au point de vue de la prospérité générale. Les pouvoirs publics, ici représentés et les premiers citoyens de notre cité le proclament aussi hautement en cette solennelle circonstance. Et si, à toutes ces voix, je viens aujourd'hui mêler la mienne, c'est pour bénir Dieu avec vous des magnifiques résultats déjà obtenus, et pour appeler sur une institution desti-

née à en accroître les succès la bénédiction de Dieu.

Vous avez raison, Messieurs, de rendre grâce à Dieu, car l'industrie qui a rendu prospère notre classe agricole est un don de Dieu; et la reconnaissance se confond ici avec la justice.

Vous avez raison aussi de demander sur votre nouvelle institution la bénédiction divine, car si la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit, prétendait se passer de la protection de Dieu, elle verrait bientôt ses mesures déconcertées et son attente déçue.

De son côté, Messieurs, la religion, au nom de son Auteur, aime à bénir les œuvres des hommes et leurs conquêtes sur la nature, parce qu'elle est elle-même la religion du travail et de la lutte, et par conséquent la religion du progrès dans tous les ordres de l'activité humaine.

Aussi c'est avec bonheur que, applaudissant à vos desirs si chrétiens, je suis venu m'associer à cette fête d'inauguration et répandre sur votre œuvre les prières et les bénédictions de l'Église.

Qu'est-ce, en effet, que ces prières et ces bénédictions? C'est un acte de foi chrétienne. En demandant ces prières, en vous y unissant, que faites-vous?

Vous professez solennellement deux grands principes de notre religion.

Vous reconnaissez d'abord que tout vient de Dieu, et ensuite que tout doit lui retourner. Double sentiment qui vous honore, Messieurs, et qui comporte pour tout le monde un grand enseignement.

Oui, au nom de Dieu, je vous bénis, vous d'abord, afin que vous puissiez recevoir tous les secours nécessaires pour la prospérité constante de votre œuvre patriotique. En même temps, je bénis votre institution, afin que tout danger spirituel et temporel en soit pour toujours éloigné. Je bénis tous vos élèves présents et futurs, afin que, par leur bonne conduite, leur travail et leurs succès, ils puissent répondre à vos espérances.

Puissent ces bénédictions de la religion appeler sur tous les habitants de notre chère province, avec l'abondance des biens de la terre, les vertus qui leur feront traverser ces biens périssables de manière à ne pas perdre les biens éternels.

Immédiatement après le discours Mgr Bernard revêtit la mantelette violette et récita à voix haute le *Veni Creator*, auquel répondit l'assistance. Accompagné du chanoine Sénécal, du T. R. P. Hage et de M. l'abbé Daoust, Mgr Bernard visita ensuite chacune des classes qu'il bénit séparément. De retour dans la salle d'honneur Mgr se dévêtit, et M. Joseph Morin, député provincial du comté, se fit l'interprète du personnel de l'École pour remercier encore une fois le distingué prélat d'avoir bien voulu présider cette imposante cérémonie de la bénédiction du nouveau collège d'Industrie Laitière.

Mgr Bernard ajouta quelques mots félicitant les architectes de leur œuvre et le gouvernement du bon goût qu'il a montré en choisissant pour y construire l'école ce magnifique emplacement.

La cérémonie étant terminée les invités visitèrent ensuite la nouvelle école qui est au dire de M. le député-ministre Gigault, la plus belle de la province de Québec.

LE COURRIER

Notre vénérable confrère, le *Courrier*, commençant à sentir peser sur ses épaules le poids des années, croit qu'il est temps de songer aux jours de la vieillesse.

Pour des raisons d'économie interne, le patriarche de notre presse locale se range, dès aujourd'hui, du côté des journaux hebdomadaires.

Le Commerce de Foin

Une importante assemblée des commerçants et expéditeurs de foin de cette partie de la Province a eu lieu samedi à St-Hyacinthe sous la présidence de M. Etienne Blanchard, M. P. P. pour Verchères.

Voici le texte des résolutions adoptées à cette assemblée :

A une assemblée des commerçants de foin de la Province de Québec tenue à St-Hyacinthe, le 24 mars 1906, il a été unanimement résolu : Qu'application soit faite au gouvernement fédéral aux fins de l'adoption d'une loi comportant :

1. Pour chaque presseur de foin destiné ou livré au commerce l'obligation d'attacher à chaque balle de foin pressé une étiquette portant son non et le poids de la dite balle ;

2. La nomination à la charge du département de l'Agriculture, aux conditions par lui jugées justes, d'un inspecteur et adjoint, au cas de besoin, à chaque quai ou gare de chargement avec mission d'attacher à chaque char, voiture, bateau, ou wagon un certificat de la qualité du dit foin chargé. Chaque inspecteur ou adjoint sera tenu de signer tel certificat de son nom avec mention de sa qualité officielle. Copie de tel certificat devant en outre être délivrée à l'expéditeur.

3. L'obligation pour tout expéditeur de foin de pourvoir de tel certificat tout chargement de foin expédié du Canada.

Le parti conservateur

Le parti conservateur à la Chambre des communes tient évidemment à se mettre au pis avec les ouvriers par les élans militaristes et chauvins.

L'autre jour c'était en voulant faire payer une pension à un soldat du Transvaal et avant hier en voulant faire donner des scripts aux volontaires qui ont été faire une promenade à la frontière au-devant de quelques troupes d'Irlandais armés, en 1866 et en 1870.

M. Laurier a très justement répondu que si les volontaires voulaient aller cultiver des scripts, il leur en donnerait et des milliers; mais que si c'était pour les vendre à des spéculateurs, il n'était pas prêt à se prêter à cette petite spéculation.

Malgré cette explication pleine de sens, les conservateurs ont tenu à leur petite manifestation chauvine autant que militariste en forçant une division.

Nous félicitons le député ouvrier de Maisonneuve d'avoir voté contre cette proposition des conservateurs.

La Patrie.

Nos institutrices

Il y a douze comtés dans la province de Québec où les traitements des institutrices n'atteignent pas cent piastres par année. En voici la nomenclature :

Champlain.....	\$97
Charlevoix.....	73
Chicoutimi.....	95
Dorchester.....	96
Kamouraska.....	80
L'Islet.....	85
Matane.....	95
Montmagny.....	95
Nicolet.....	94
Portneuf.....	99
Rimouski.....	89
Témiscouata.....	88

Les contributables de ces douze comtés devraient comprendre qu'ils ne peuvent espérer avoir des institutrices compétentes, pour sept à huit piastres par mois.

S'ils ont souci de l'avenir de leurs enfants, s'ils veulent le bien de leur famille, qu'ils consentent à faire dès maintenant, quelques sacrifices pour l'école.

Le Canada.

La Santé

Repose sur le sang riche et rouge, que donnent réellement les Pilules Roses du Dr Williams.

Les pilules ordinaires purgent les intestins. Les Pilules Roses du Dr Williams font un sang riche et nouveau. Les pilules purgatives traversent les intestins, déchirant les tissus, irritant les organes et affaiblissant tout l'organisme. Les Pilules du Dr Williams ne purgent pas du tout. Ce sont des pilules toniques, des pilules calmantes, des pilules fortifiantes, des pilules faisant du sang. Les Pilules Roses du Dr Williams font réellement un sang nouveau. Voilà pourquoi elles constituent l'unique remède scientifique contre toutes les maladies du sang. Voilà pourquoi elles guérissent les maux de tête et de dos, l'indigestion, la névralgie, le rhumatisme, les maladies de cœur, et les maladies spéciales des filles qui grandissent et des femmes arrivées à l'âge mur. Les pilules purgatives n'agissent que sur les symptômes de la maladie; les Pilules Roses du Dr Williams vont directement à la racine du mal, dans le sang, et guérissent. M. John Burke, Elm Dale, I. P. E., dit : "Je crois que les Pilules Roses du Dr Williams sont le meilleur remède du monde. J'eus une attaque de pneumonie, suivie d'une nervosité et d'un rhumatisme grave. J'eus recours à quelques-uns des meilleurs médecins, sans en recevoir aucun soulagement jusqu'au jour où je commençai à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams. Après avoir pris ces pilules pendant quelques semaines, je pus sentir un nouveau sang circuler dans mes veines, et au bout de quelques semaines, j'étais complètement rétabli". Rappelez-vous que ce ne sont que les Pilules Roses du Dr Williams qui ont fait ce sang nouveau, riche et vivifiant. Les imitations et les soi-disant remèdes "tout aussi bons" n'ont jamais guéri personne. Exigez les véritables avec le nom au long "Dr Williams' Pink Pills for Pale People", sur l'enveloppe de chaque boîte. Vendues chez tous les marchands de remèdes ou par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 en écrivant à The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

CARABINADES

"Temporibus medicina valet".

Que de superbes envolades se paie le poète en pensant au printemps! Comme il prodigue les coups d'ailes longs et affilés, se promenant un peu partout, se posant çà et là! Et ce que nous appelons de la frime, fait son tourment du jour et de la nuit.

A la pensée du printemps, le carabain qu'on ose accuser—bien à tort—d'un grain de matérialisme, ne se voue pas à toutes ces rêveries. Il a l'âme pratique et gaie : il mêle médecine et carabinades dans ses considérations.

Un de nos ancêtres en médecine a ainsi défini le printemps : "Le printemps est-ce qu'on pourrait appeler un tournant de l'année, entre l'hiver qui ne veut pas nous quitter et l'été qui trouve la température encore trop rude pour nous visiter". A cette saison, la crainte de l'influenza est "le commencement de la sagesse", dirait un mien confrère. Être opportuniste en politique est déjà quelque chose, il faut savoir l'être dans sa manière de vivre et l'on pourrait définir l'hygiène, sans être taxé de hardiesse, la science de l'infortune. Nous le disons en toute certitude; l'hygiène est une science sociale et bien plus importante qu'on ne le croit. Pensez-vous que si nous avions moins d'hépatiques, moins de neurasthéniques et de bilieux, nous aurions

assisté à un aussi effroyable débordement de haines et d'injures toujours et partout? Sans vouloir faire de l'hygiène un instrument de politique, ni aller jusqu'à parodier le mot de Louis XI, "purger pour gouverner", il n'est certes pas téméraire de penser que la résurrection printanière de la sève aura son effet non seulement sur les plantes mais aussi sur nous et que le système doit se préparer à être en garde, car si l'on comptait bien, on trouverait qu'il meurt autant de gens à la venue qu'à la chute des feuilles. Quoiqu'il arrive l'hygiène est là pour rassurer.

Que vois-je ! Lecteurs et lectrices viennent à la file ! La consultation va être bonne !... plus d'un se demande ce qu'il doit et ne doit pas faire à cette époque. Que de points à éclaircir ! que de difficultés à aplanir ! Mais... oh ! oh !... ai-je bien compris ?... "Le mariage est-il hygiénique... à cette époque ?"... m'a-t-on demandé. En vérité, il faut se draper sagement dans sa Toque pour traiter pareille matière. Un de mes compagnons d'armes au bon vieux temps du *Célibat*, prescrivait le mariage pour l'automne, afin de ne pas "geler physiquement après avoir frissonné dans son âme", c'était tout au moins... pratique. Le précédent était créé, aussi, fort de sa sagesse, j'ai répété à mes patients le même conseil. Et fier de mon succès, j'allais me féliciter chaudement, quand une jeune tourterelle, une hystérique celle-là, me clama cette supplication :

"Je sens de veine en veine une subtile [flamme]
"Courir par tout mon corps sitôt que je le [vois]
"Et, dans les doux transports où s'égare [mon âme]
"Je ne saurais trouver ni de langue ni de [voix]
"Un nuage confus se répand sur ma vue ;
"Je n'entends plus, je tombe en de douces [langueurs] ;
"Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue,
"Un frisson me saisit, je tremble, je me [meurs]..."

C'était bien là un cas désespéré, et j'ai prescrit... le mariage !...

CAR.

Contre le bill Fitzpatrick

Montréal.—La résolution suivante proposée à la séance du conseil lundi par l'échevin Mercier, secondé par l'échevin Sadler, a été adoptée à l'unanimité. Tout en désirant que le dimanche soit observé d'un façon plus stricte, la motion trouve le bill de l'honorable M. Fitzpatrick d'un caractère trop draconien.

Il est proposé par l'échevin Honoré Mercier, appuyé par l'échevin Sadler :

"Que le Conseil de la Cité de Montréal, bien que favorable à l'adoption d'une loi destinée à assurer l'observance du dimanche, droit de voir représenter au Gouvernement et au Parlement du Canada, qu'il considérerait contraire à l'intérêt public toute disposition qui aurait pour effet d'empêcher la population, le dimanche, de se distraire ou même de se déplacer.

"Que le Greffier de la Cité soit requis de communiquer au Gouvernement du Canada les objections de ce Conseil à l'adoption de pareille loi, et de le prier de ne pas favoriser une législation qui aurait pour effet d'empêcher, le dimanche, la circulation des tramways et des chemins de fer, les excursions en bateau et en chemin de fer, l'ouverture des jardins publics, pourvu que l'on n'y vende pas de boissons enivrantes, et en général de priver la population de Montréal des moyens de se récréer sainement et moralement.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.
ABONNEMENT
Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES
Vère Insertion (la ligne).....10c
Insertion subséquente (la ligne).....5c
Annonces à long terme à prix modéré.

Lussier & Paulet,
Éditeurs-Propriétaires.
EUGÈNE LAMARCHE, Rédacteur.

ST-HYACINTHE, 30 MARS 1906

Mgr Bernard à Belœil

Belœil.— Samedi et dimanche, ont eu lieu à Belœil de belles fêtes en l'honneur de Mgr Bernard qui venait visiter sa paroisse natale.

Tout le village était, pour la circonstance, décoré de drapeaux et de banderoles aux couleurs joyeuses et les cloches sonnaient à toute volée, lorsque le vénéré prélat arriva dans la paroisse.

Mgr Bernard visita successivement le couvent de Jésus-Marie, le couvent de St-Hilaire et l'hospice St-Victor, des Sœurs de la Providence. Partout des adresses lui furent présentées et Mgr Bernard sût trouver pour y répondre, des paroles délicates et émuës.

Dimanche matin, dans l'église de Belœil décorée somptueusement; Mgr Bernard célébra la messe pontificale.

L'église était comble quand Mgr l'évêque de St-Hyacinthe fit son entrée solennelle, accompagné d'un nombreux clergé.

Le prélat avait pour diacre et sous-diacre d'honneur, son frère M. le chanoine Bernard, curé de Sorrel, et M. l'abbé Saint-Denis, curé en retraite; pour prêtre assistant, M. le chanoine Duhamel, curé de St-Pie, et originaire aussi de Belœil; pour diacre et sous-diacre d'office, MM. les abbés Joseph et Victor Larose, aussi originaires de Belœil. Au chœur, on remarquait, de plus, M. le chanoine Jeannotte, curé de Belœil et le R. P. Durocher, S. J., ainsi que M. l'abbé Eugène Dufresne, tous trois cousins de Sa Grandeur, M. l'abbé Choquette, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, et natif de Belœil, MM. les abbés Bessette, ancien curé, Gaudrault, curé de St-Hilaire, Cordeau, aumônier de l'hospice Saint-Victor, Henri Jeannotte, de North Adams, Mass., Desourdis, vicaire de Belœil, Beaudry curé de St-Mathias, Taupier, curé de St-Charles, Lamoureux, curé de N.-D. du Richelieu, Paulhus et Lecours, vicaires. M. l'abbé Daoust, secrétaire de Monseigneur, agissait comme maître des cérémonies.

Le sermon fut donné par le R. P. Durocher, S. J.

Après la messe, Mgr Bernard revint au balustré, où M. le notaire Brillon, l'un des plus vénérables citoyens de Belœil, vint lui exprimer les sentiments de ses paroissiens. M. Brillon était accompagné de MM. Jeannotte, maire du village, et W. Laporte, maire de la paroisse de Belœil.

L'adresse fut donnée à Monseigneur la joie intense qu'elle causée à ceux de sa paroisse son élévation à l'épiscopat; elle lui témoigne leur filiale piété, et lui assure leur plus cordiale déférence. A cette adresse, Mgr répondit par un éloquent discours.

A l'issue de la messe, un banquet réunissait dans la grande salle du couvent, les parents et les amis de Mgr Bernard.

A 3 heures p.m., avaient lieu les vêpres, et Mgr Bernard voulut présider encore lui-même, en dépit des fatigues de la journée. Il se rendit ensuite faire une visite au collège des Frères Maristes, puis à son père et à ses frères réunis à la maison paternelle, et à quelques parents.

A 9 heures, Monseigneur a pris le train pour rentrer dans sa ville épiscopale.

M. C. H. Catelli, président de la chambre de Commerce de Montréal vient d'être nommé par le gouvernement d'Ottawa, commissaire honoraire canadien de l'exposition de Milan. M. Catelli est un italien qui réside au Canada depuis plus de vingt-cinq ans.

Mère et bébé

Toute mère qui a fait usage des Tablettes Baby's Own vous dira que c'est le meilleur remède au monde pour guérir la constipation, la colique, l'acidité d'estomac, l'indigestion, la diarrhée, l'insomnie, la dentition et autres maladies des enfants. Vous pouvez en toute sûreté donner des Tablettes aux nouveaux-nés; elles font toujours du bien et ne peuvent jamais faire de tort; elles donnent la santé à l'enfant et soulagent la mère. Mme C. F. Kerr, Elgin, Ont., écrit: "Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède que je connaisse contre les maladies de l'estomac et des intestins et contre les vers. Toute mère devrait avoir une boîte de Tablettes dans sa maison". Ayez-les chez votre pharmacien ou par la poste, de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont., 25c la boîte.

Le poisson d'avril

Avril ramène toujours avec sa belle parure du printemps, une plaisanterie à laquelle peu de personnes ont échappé. Qui, en effet, n'a pas couru le poisson d'avril, au moins une fois dans sa vie? Ils sont rares ceux qui, dans leur enfance, n'ont pas marchandé la corde à lier le vent et l'huile de graine de pattes d'anguilles.

Quelle est l'origine de cette mystification? Les étymologistes ne sont pas d'accord là-dessus. Quelques-uns la font remonter au règne de Charles IX, roi de France, et voici comment:

L'année, qui, depuis le dixième siècle, commençait le jour de la fête de Pâques, en avril, prit pour point de départ le jour initial de janvier, par suite d'une ordonnance de ce prince en date de 1564. Un grand changement ayant été ainsi apporté dans les usages de ce temps, il s'ensuivit que les étreintes qu'on se donnait au mois d'avril, c'est-à-dire à la fête de Pâques, qui avait été regardé jusqu'alors comme le premier jour de l'année, furent réservées pour le 1 Janvier, date à laquelle l'ordonnance royale venait de fixer le commencement de l'année, et le premier avril, on se contenta dès lors de faire des félicitations de plaisanterie à ceux qui n'adoptaient qu'avec regret le nouveau régime; on s'amusa à les mystifier par des cadeaux simulés ou par des messages trompeurs, et, comme au mois d'avril le soleil vient de quitter le signe zodiacal des poissons, on donna à ces plaisanteries le nom de poisson d'avril.

D'autres se contentent de la faire remonter au règne de Louis XIII. Ce prince disent-ils, avait fait enfermer un Lorrain dans la forteresse de Nancy pour cause de trahison. Le prisonnier joua ses gardes de telles façon qu'il parvint à s'enfuir le premier d'avril en traversant la Meurthe à la nage; ce qui fit dire aux Lorrains que c'était un poisson que Louis XIII avait donné à garder aux Français.

Malheureusement ces deux origines ne peuvent être vraies, car M. de Lyden affirme qu'on trouve des exemples de cette mystification au neuvième siècle.

Il faut donc remonter plus haut, et accepter l'étymologie donnée par plusieurs écrivains dignes de foi. Donner un poisson d'avril à quelqu'un, c'est lui faire des courtes inutiles le 1er d'avril. Or, ces écrivains prétendent que ce proverbe populaire, dans lequel le mot poisson a été, par corruption, substitué à celui de Passion, n'est qu'une allusion inconvenante à la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, arrivé le 3 avril, où les juifs envoyèrent le Sauveur d'un tribunal à un autre, et lui firent faire diverses courses inutiles, par manière d'insulte et de dérision. Si tel était le cas, faire courir le poisson d'avril serait une impiété.

RAOUL DE TILLY.

St Damase.—Nous avons eu, la semaine dernière, un grande retraite prêchée par le Rév. Père Germain-Marie, Franciscain. Toute la paroisse s'est portée aux exercices subjuguée par le charme de la parole sacrée du prédicateur. Comme clôture de cette retraite, il y a eu magnifique réception d'au delà d'un ne centaine de tertiaires, et orga-

nisation de la société, suivant les règles ordinaires de l'Ordre.

Jeudi, vendredi et samedi ont aussi eu lieu en même temps que notre retraite, les prières des Quarante-Heures. Plusieurs prêtres étrangers sont venus prêter leurs concours. Les décorations et illuminations aux offices du soir, surtout, dues au zèle de notre vicairie, M. Moulin, étaient vraiment grandioses.

—La question de notre pont à reconstruire sur la rivière Yamaska a été agitée de nouveau par le passage ici de notre député, M. Jos. Morin, accompagné de M. T. H. Lavallée, ingénieur civil à l'emploi du gouvernement. M. Lavallée a fait le relevé typographique des lieux et désigné comme endroit le plus propice pour reconstruire, les côtes bornant la propriété de M. Adélard Désourdy. Espérons que la chose va réussir.

—Mardi matin ont eu lieu les funérailles de Melle Alix Limoges, sœur de M. le curé Limoges.

Melle Limoges est décédée à Montréal, le 23 courant. Le corps a été déposé dans l'église, dans un caveau spécial, à côté de celui de son frère, M. le chanoine Gauthier, curé de la paroisse et ami de la famille, a officié.

Ottawa, 27.—La commission canadienne des assurances s'est guidée jusqu'ici, dans son enquête, sur la ligne de conduite suivie par la commission législative de l'Etat de New York. M. Shepley a reçu la semaine dernière plusieurs copies du rapport de la commission Armstrong, et on croyait que ce rapport éclaircirait plusieurs points sur lesquels la commission canadienne désirait être renseignée. Il n'a pas trouvé tout ce qu'il attendait, cependant, et il est allé, en compagnie du président McTavish, à Albany, pour recueillir, de la bouche même des membres de la commission Armstrong, les informations désirées.

On croit que la commission terminera cette semaine ses travaux à Ottawa et que l'enquête sera alors ajournée à Montréal ou à Toronto, probablement dans cette dernière ville.

M. Georges Riley, l'ex-député fédéral de Victoria, qui a démissionné, pour permettre à l'hon. M. Templeman de se faire élire député, a été nommé sénateur, pour remplacer l'hon. M. Templeman.

M. D. C. Fraser, ex-député de Guysboro, vient d'être nommé lieutenant gouverneur de la Nouvelle-Ecosse en remplacement de l'hon. Jones, décédé.

On dit à Richmond que M. P. S. G. McKenzie, M. P. P., sera nommé orateur de la Législature provinciale dans le cas où l'honorable M. McCorkill monterait sur le banc et serait remplacé par l'honorable M. Weir comme trésorier provincial.

Les membres du Club de Réforme, donneront, samedi, le 31 mars, un banquet en l'honneur de M. Geo. W. Stephens, député de la division St-Laurent, à la Législature.

Acton Vale, P. Q.—M. Elz. St-Amour, hôtelier, a gagné son procès en réhabilitation de vente d'hôtel contre M. David Viau. Le jugement a été rendu vendredi en Cour Supérieure, siégeant à St-Hyacinthe. M. St-Amour reprendra par conséquent, possession de son hôtel dans quelques jours.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St-Hyacinthe.

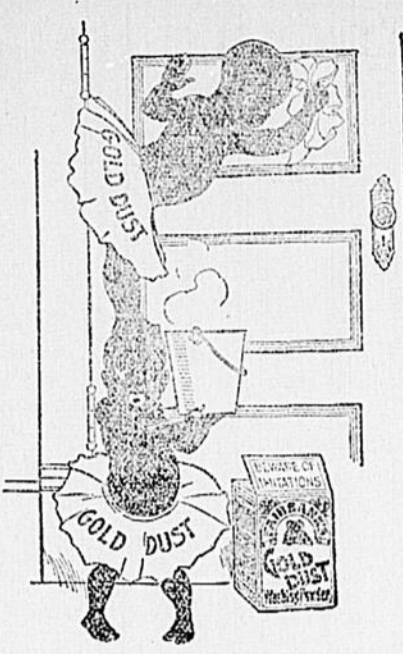
COUR SUPÉRIEURE
La banque "Eastern Bank", corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires en la cité de Sherbrooke, district de St-François, et une succursale en les cité et district de St-Hyacinthe,
Demandeur.

vs
Edouard, alias Edward St-Jacques, du lieu appelé St-Paul, Etat du Minnesota, l'un des Etats-Unis d'Amérique,
Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, 28 mars 1906.
ROY & BEAUREGARD,
Protonotaires C. S.
Enl le 7 avril

LA POUDRE A LAVER
GOLD DUST
NETTOIE
TOUT



Elle fait l'ouvrage plus à fond que le savon ou tout autre produit affecté au nettoyage — en deux fois moins de temps et avec la moitié moins d'efforts.

Faites que tout reluisse à la maison, et facilitez votre travail à l'aide de la poudre

GOLD DUST

pour nettoyer tout ce qui se présente — le linge et la vaisselle, les planchers et les portes, les pots et les chaudrons, les vitres et les boiseries.

VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE SAVON, DE BORAX, DE SOUDE, D'AMMONIAQUE, DE NAPHTH, DE PÉTROLE ET D'AUTRES INGRÉDIENTS ÉTRANGERS, AVEC LA "GOLD DUST." ELLE FAIT TOUT L'OUVRAGE À ELLE SEULE.

EMPLOIS VARIÉS : Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des prélatés, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

ALONZO ROCHELEAU,
Marchand de Chaussures,
DRUMMONDVILLE

Sole Agent pour Drummondville et les environs de la "SLATER SHOE", "J. D. KING & CO.", "THE SOVERING SHOE".
Il a actuellement le plus Grand Assortiment de Chaussures du comté.
Toujours des JOBS en main.

Grosses Claques et Pardessus.



Bissonnet & Brodeur

Marchands-Tailleurs
Notre assortiment de Chapeaux pour le printemps est maintenant au complet. Avis à ceux qui tiennent à se procurer ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable.
Le plus bel assortiment de Tweeds, Cols, Collets, Corps et Caleçons, Chemises, Casquettes, Parapluies, etc., etc.
BISSONNET & BRODEUR,
Marchands-Tailleurs,
169 rue Cascades, St-Hyacinthe, Que

Un incendie a détruit de fond en comble, durant la nuit de lundi à mardi, l'édifice occupé par la Montréal Biscuit Co., sis sur la rue Ste-Monique, à Montréal. Les pertes sont évaluées à plus de \$80.000.



LE MINISTRE des travaux publics recevra jusqu'à vendredi 6 avril, 1906, inclusivement, des soumissions pour l'installation d'un appareil de chauffage à eau chaude dans la nouvelle salle d'exercices militaires, St-Hyacinthe, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour appareil de chauffage, salle d'exercices militaires, St-Hyacinthe, P. Q."
On peut consulter les plans et devis, et se procurer des formules de soumission, au bureau de M. Francis Renand, commis des travaux, St-Hyacinthe, P. Q., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 22 mars, 1906.

N. B. — Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Grand Central Hotel

DRUMMONDVILLE
LAMARRE & GAGNE, Prop.

Cet Hôtel, pourvu des améliorations modernes offre tout le confort désirable aux voyageurs.

Service et table de 1re classe,
Vins et Liqueurs de choix,
Chambres spacieuses,
Salles d'échantillons

Prix Modérés.

Voiture à chaque train.

Albion Hotel

DRUMMONDVILLE

Vins, Liqueurs et Cigares de choix,
Table et service de 1re classe.

H. BURQUE, Prop.

E. N. TURNER

Marchand-Tailleur
Diplômé

Pour Dames et Messieurs

Assortiment complet de

Tweeds, Serges, etc.,
dans les derniers choix.

En Ville

Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi soir chez M. Pierre Côté, rue Ste-Catherine. Feu de cheminée. Dommages insignifiants.

—Notre ami A. O. Rondeau, avocat de Montréal était en ville mercredi. M. Rondeau a ouvert un bureau à Montréal avec M. D. A. Lafortune, le tribun bien connu.

—M. et Mme Rémi Raymond et Mme Veuve D'Odlet d'Orsonnens sont de retour d'un voyage à St-Jean.

—M. C. A. Arémbault, avocat de Montréal, était en cette ville la semaine dernière pour plaider la cause de Lachance contre Lachance, entendue le 23 mars. L'affaire est en délibéré.

—M. Oscar Daoust, maître-plombier quittera St-Hyacinthe sous peu. M. Daoust a l'intention d'aller s'établir à Montréal.

—La retraite annuelle des hommes s'est ouverte dimanche soir, à l'église N.-D. du Rosaire. Elle est prêchée par le R. P. Duchaussoy, O. P., prédicateur de la station quadragesimale à la Cathédrale de Montréal.

Est aussi commencée, à la Cathédrale la retraite des dames et des demoiselles. Les prédicateurs en sont les RR. PP. Lord et Belloire, Jésuites.

—L'hon. Hugo A. Dabauque, avocat de Fall-River était en ville la semaine dernière.

—M. Lamarche, courtier de Montréal, a été nommé curateur dans l'affaire Lefebvre et Larivière, marchands, faillis.

—Nos félicitations au *Sorelois* qui vient d'entrer dans sa 28ième année d'existence.

ON DEMANDE.—Un vendeur capable, pour s'adresser aux hommes d'affaires. Territoire réservé, adressez,

THE SYSTEM, Co.,
Toronto, Ont.
2 ins. enl. 31 mars.

—A la demande de M. Adolphe Pepin, entrepreneur, de St-Césaire, M. Nap. Richer, ci-devant hôtelier de cette ville, vient de faire un abandon judiciaire de ses biens, pour le bénéfice de ses créanciers.

—Le concert annuel des Enfants de Marie aura lieu, jeudi le 19 avril prochain, à la salle de l'Opéra. On y jouera un drame: *Almaïza* ou épisode de la prise de Grenade, et une opérette: *Incognito*. Le directeur des pièces est M. Léon Meyerre. Inutile de dire que l'œuvre des Enfants de Marie mérite tout notre encouragement.

—Voici comment se compose le personnel de la nouvelle école de Laiterie de St-Hyacinthe:

Surintendant, J. D. Leclerc; Secrétaire, Emile Castel; Inspecteur-général du fromage, M. Bourbeau; Chimiste et Analyste provincial, A. L. Tourchot; Ass.-inspecteur du fromage, J. A. Plamondon; Ass.-inspecteur du beurre, M. Lacoursière; Commissaire fédéral de l'industrie laitière, J. C. Chappois.

—La poursuite de M. Joseph Desmarais, cultivateur, de la paroisse de St-Thomas d'Aquin, contre M. Clément Rouleau, commerçant, de cette Cité, vient d'être réglée à l'amiable entre les parties.

M. Desmarais s'est désisté de son action; il a en outre payé les frais des deux côtés, ainsi que les dommages occasionnés à Mr Rouleau pour la saisie-arrêt avant jugement dont il avait accompagné son action.

Jugement est intervenu en conséquence sur tel désistement.

—M. Eng. Beauregard, propriétaire de l'hôtel St-James, avait parié avec quelques amateurs que son cheval parcourrait la distance qui sépare St-Hyacinthe de St-Césaire en moins de deux heures et demie. L'épreuve fut tentée lundi et M. Beauregard a gagné sa gageure. Le cheval a fait le trajet, 36 milles, en 2 heures et 22 minutes. On dit que M. Beauregard est prêt à parier cent dollars que sa bête fera le même trajet en 2 heures et 15 minutes.

—Un magnifique cheval que l'on conduisait chez MM. Gatien & Honde, vétérinaires, s'est abattu lundi, en face de l'hôtel Canada. La bête était frappée de paralysie. On a dû la tuer peu de jours après. Ce cheval appartenait à MM. Ducloux & Payan et avait coûté plus de deux cents dollars.

—Melle M. L. Desroches, agent du bureau du télégraphe C. P. R. laissera St-Hyacinthe dans quelques semaines. Melle Desroches est transférée à St-Agathe des Monts ou elle prendra la direction du bureau télégraphique de cette localité. A St-Hyacinthe le successeur de Melle Desroches sera Melle J. Quesnel de Montréal. Cette dernière était en ville mercredi. Elle a visité notre bureau local et en prendra la direction sous peu. Mlle Quesnel compte sur l'encouragement du public de St-Hyacinthe.

—Avis est donné que le vingt-quatrième jour de mars, 1906, les soussignés ont été nommés par une ordonnance de la Cour, curateurs aux biens des dits Alfred Denis & Cie, qui ont fait cession de leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers.

Les réclamations attestées sous serment doivent être produites entre nos mains dans les trente jours de cet avis.

MASSÉ & ST GERMAIN,
Curateurs Conjoint.

—M. Pierre Ducharme, électricien à l'emploi de la Cie Penman, est mort subitement, dimanche après-midi, d'une syncope de cœur. Le médecin mandé en toute hâte, ne put que constater la mort.

Le défunt était un homme bien connu en ville. Il était âgé de 47 ans, et père de six enfants. Le coroner St-Jacques n'a pas eu besoin d'enquête.

—L'Ecole Commerciale Pratique du Prof. B. Lalime continue toujours son œuvre excellente. Ainsi M. J. U. Girard, l'élève qui a obtenu de si beaux succès lors du concours public du 28 décembre dernier, vient d'entrer au bureau de l'International Harvester Co. of America, à Montréal, après avoir subi de brillants examens. Encore une preuve de l'excellence de l'école de M. Lalime et de l'attention que ce dernier porte aux élèves sérieux et appliqués. Un jeune homme honnête, sobre et laborieux, porteur d'un certificat de cours commercial délivré par M. Lalime, risque fort de ne trouver que d'avantageuses positions.

—Un pénible accident est arrivé mardi au constable Frs Berthiaume commis au département de la voirie.

M. Berthiaume était à accoupler la plate-forme de la voiture à dégrèler les bornes-fontaines avec l'essieu de devant, quand échappant ce dernier il reçut sur le pied droit la lourde pièce de fer qui pèse plus de mille livres. Il eut le pied tellement écrasé que le sang s'écoula à travers sa chaussure.

M. Berthiaume devra garder la chambre pendant une quinzaine de jours.

—M. le notaire Jules St Germain, un de nos concitoyens les plus avantageusement connus, était à causer samedi dans la salle d'entrée de l'hôtel Yamaska, en compagnie de l'hon. M. Hugo Dubuc, de Fall-River, et de Mre L. A. Gendron, lorsqu'il s'affaissa soudain, frappé d'une violente attaque de paralysie. Ses amis s'empressèrent de lui donner les premiers soins et le firent reconduire à son domicile à deux portes de l'hôtel Yamaska.

Dès lundi M. St-Germain a pu se rendre à son bureau. Sa vigoureuse constitution a vite triomphé de la terrible maladie. Cet incident a causé une profonde sensation en ville où M. St-Germain ne compte que des amis.

—Le concert organisé par M. Léopold Chapin samedi soir à l'hôtel Yamaska a été un véritable triomphe pour les fameux artistes Anglais qui y ont pris part.

Madame Béatrice Langley, a été saluée par des tonnerres d'applaudissements à son entrée sur la scène. Dans l'exécution de "l'Ave Maria" de Schubert, la grande artiste, a mis toute l'âme et l'expression dont est capable l'exquise violoniste. Le son qu'elle sort de son violon est d'une pureté et d'une son-

rité incomparables. Elle mérite certainement la réputation qu'elle a d'être la plus grande violoniste du monde. Melle Meggy a agréablement surpris l'auditoire dans l'interprétation des classiques de Litz et autres qu'elle a rendus sur le piano d'une manière admirable et avec un brio extraordinaire. Nous prédisons à ce prodige musical (car Melle Meggy n'est âgée que de 16 ans) une carrière brillante.

M. Stanley Adams le célèbre bariton Anglais (Troubadour du St-James) nous a charmés par sa belle voix, si pure et si juste et surtout par ses superbes chants français qu'il a rendus d'une manière parfaite.

Nous souhaitons à ces charmants artistes anglais tout le succès qu'ils méritent et leur disons non pas, adieu mais au revoir.

(Communiqué.)

Conseil-de-Ville

Le Conseil-de-Ville a siégé vendredi en séance régulière sous la présidence de S. H. le maire St-Jacques. MM. Chenette, Dubrue, Brodeur, Casavant, Beaupré, Charpentier, Messier, Bouchard et Jacques étaient à leur siège.

Après l'adoption des minutes, M. le greffier a produit une requête en demande de mutations sur le rôle des propriétaires. Accordé.

Voici ces changements: Quartier No 5. J. N. Dubrue au lieu de J. L. Lamer. Félix Ethier au lieu de Jos. Daigle.

Quartier No 4. Hormidas Quevillon au lieu de J. L. Z. Cornier. Herménégilde Bourque au lieu de Hormidas Fontaine.

Quartier No 1. Edouard Fontaine au lieu de Saül Cadorette.

Les demandes de licence faites par MM. Siméon Papillon, hôtelier et Pierre Racine, épiciers seront prises en considération à la séance du 6 avril prochain.

Le contrat pour la confection des habits de nos constables est accordé à M. Joseph Allaire.

M. Bouchard, secondé par M. Charpentier, propose qu'une motion de remerciements soit votée à M. Jos. Morin, M. P. P., en reconnaissance du travail qu'il a fait à Québec, pour la cité de St-Hyacinthe quand elle a fait amender sa charte. Résolu unanimement.

Comptes et ajournement.

En train Royal

Le train royal que la compagnie du Grand Tronc mettra à la disposition de Son Altesse le prince Arthur de Connaught, le distingué visiteur royal, qui doit traverser notre pays le mois prochain, sera le plus beau et le plus luxueux qu'on ait vu. Il comprendra quatre wagons: buffet et fumoir, réfectoire d'ortoir, et enfin le wagon "Violet", si célèbre par sa somptuosité.

Le "Violet", le magnifique wagon construit par sir Charles Rivers Wilson, président du Grand Tronc, sera la demeure spéciale du distingué visiteur et de son écuyer. Comme beauté architecturale, richesse de l'ameublement, confort, élégance, on ne rencontre rien d'approchant. Une bibliothèque avec les derniers ouvrages littéraires parus y a été installée. Bref, il n'y a aucun doute que le voyage du prince de Connaught à travers le Canada, au lieu de lui procurer les fatigues d'ordinaire inhérentes aux excursions, sera pour lui le plus doux des repos. En même temps, la double voie du Grand Tronc ne peut manquer de lui inspirer la plus grande estime pour nos voies ferrées.

Dans le train lancé à toute vitesse, ou pourra correspondre par téléphone d'un wagon à l'autre. Puis, une fois le train arrêté, les voyageurs pourront à loisir, s'il le veulent, s'aboucher avec qui il voudront, quelle que soit la distance où demeure cette personne.

Le prince montera dans le train, à Ottawa, le 20 avril, pour visiter Toronto, Hamilton et les Chutes du Niagara. Ensuite il explorera les provinces maritimes par vote de l'Intercolonial.

NAISSANCE

En cette ville le 24 courant l'épouse de M. Z. Birtz, un fils baptisé sous les noms de Joseph, Augustin, Zéphirin, Gaston.

Hon. Dr P. Roy

Né en 1868 à St-François de Montmagny, province de Québec, l'hon. Dr Roy fit ses études au collège de Ste-Anne de LaPoatière, puis à l'Université Laval à Québec où il obtint le grade de docteur en médecine. Après un assez long séjour à Paris où il se perfectionna dans l'étude des maladies des yeux pour prendre le titre de spécialiste, il revint au Canada, et en 1898, il se fixa à Edmonton qu'il n'a pas quitté depuis.

Il épousa en 1900 Mademoiselle Helen Young, fille de Harris Young inspecteur des pêcheries d'Edmonton et petite fille de l'hon. John Young autrefois ministre des travaux publics dans le gouvernement McKenzie. L'hon. P. Roy fut toujours mêlé aux luttes politiques de la province, il se signala à l'attention par la droiture de son caractère, la sûreté de son jugement et sa connaissance parfaite des choses politiques.

Il prit une part plus active dans la lutte de 1905 et en fondant "Le Courrier de l'Ouest", il contribua pour une large part à la victoire complète et définitive du parti libéral dans l'Alberta.

Il était donc le candidat tout désigné pour soutenir dignement à la Haute Assemblée les droits et prerogatives des Canadiens de la langue française.

En le choisissant, l'hon. premier ministre a ratifié le choix fait par les Canadiens Français si nombreux dans l'Alberta Nord.

L'hon. Roy est le plus jeune sénateur qui ait été nommé depuis la confédération.

Qu'il reçoive au nom de tous, nos sincères remerciements.

Nous prions l'hon. Dr Roy d'accepter nos félicitations en même temps que l'hommage de notre profonde confiance.

(Communiqué.)

Sherbrooke, 27.—Après maintes assemblées orageuses et force délibérations au sujet de la question épineuse des licences, le Conseil de South Durham, s'est enfin prononcé en faveur de la prohibition totale des liqueurs alcooliques.

Licitation

C. S.
District de St-Hyacinthe.

Avis Public

Dans l'affaire de MM. J. Bte Boulay, Adélaré Lussier, et Origène Boucher, commerçants de Ste-Madeleine, tant personnellement que comme membres de la société "Boulay, Lussier & Cie",

Insolvables.

Conformément à l'ordonnance rendue le 22 Mars 1906, par l'honorable juge Madore, MERCREDI le 4 Avril prochain, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des faillis en la dite paroisse de Ste-Madeleine, les soussignés vendront à l'enchère par encan public, tout l'actif de la dite Société et des dits faillis personnellement, savoir:

A. Comme appartenant à J. B. Boulay:—

10. Un emplacement faisant partie du Numéro 152 du plan cadastral de Ste-Madeleine de cinquante pieds de front sur deux cent vingt pieds de profondeur, plus ou moins, avec la moitié de la grange servant d'entrepôt sus érigée.

20. Un terrain d'un demi arpent de large sur environ quatre arpents et demi de longueur faisant parti du Numéro 137 du dit plan cadastral avec bâtisse: occupé comme résidence privée.

30. Treize actions dans le capital actions de la Banque de St-Hyacinthe.

B. Comme appartenant à Adélaré Lussier:—

10. Le lot Numéro cent cinquante cinq du plan cadastral de la dite paroisse.

20. Un terrain faisant partie du Numéro cent cinquante trois (153) du dit plan cadastral d'un arpent de large sur cent cinquante pieds de profondeur, plus ou moins, avec résidence et moitié de la grange servant d'entrepôt.

C. Comme appartenant à Origène Boucher:—

10. Une terre de trois arpents par trente deux arpents de large, 50 du plan cadastral de la dite paroisse de Ste-Madeleine, avec les bâtisses.

20. Partie des Numéros 140, 150 et 151 du plan cadastral de Ste-Madeleine, avec bâtisses engins et boudoirs.

D. Tous les biens mobiliers tant de la société que des faillis personnellement consistant en foin pressé, paille, bois de service, de chauffage, croutes, planches, mardiers, piquets, scie ronde, grain, roulant de ferme, etc, ces biens devant être vendus en détail; et ceux d'Origène Boucher seront vendus à son domicile à l'issue de la vente des autres effets.

E. Dettes de livre et créances des faillis pour être vendues en blocs à tant dans la piastre. \$981.10.

J. MORTIN,
J. L. CORMIER,

Curateur-Conjoint.

St-Hyacinthe, 24 mars 1906.

M. Jean Provost, ministre de la colonisation de la Province s'est embarqué mercredi soir pour la Belgique.

M. Provost s'en va recruter des colons pour la province de Québec. M. Provost compte nous revenir dans six semaines avec une trentaine de familles d'excellents colons.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

PRIX REDUITS

Pour la Côte du Pacifique

Seconde classe du 15 Février au 7 Avril 1906 inclusivement. Billets de Colons de St-Hyacinthe.

Seattle, Victoria, Vancouver, Portland, Astoria, Tacoma, Everett, Spokane, Boise, Reno, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Red Bluff.	\$49.80
Rosland, Nelson, Trail, Robson, Spokane, Anacosta, Butte, Helena, Salt Lake, Colorado Spg., Denver, Pueblo, San Francisco, Los Angeles, Reno, Red Bluff.	\$47.80
	\$46.80
	\$49.90

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

A. H. BRODEUR,

Agent de billets, ou à

E. FOURNIER

chef de gare, St-Hyacinthe.

Joseph Bouchard

MARCHAND DE



PIANOS ET ORGUES

Accordeur et Répareur.

Représentant les plus célèbres manufacturiers. 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. Tout instrument garanti pour 10 ans. Une visite est sollicitée.

CONDITIONS FACILES.

37 RUE LAFRAMBOISE,
ST-HYACINTHE, Que.

15 déc. '05—3m.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

REVUE MENSUELLE
publiée par

LES PERES DOMINICAINS
du Convent de Saint-Hyacinthe.

(32 pages avec illustrations)

ABONNEMENT - \$1.00 PAR AN

Terre à vendre

150 arpents dont 35 de terre faite avec maison, grange, écurie et remise à bois, dans le 4ème Rang de Grantham, à deux milles d'une fromagerie et à trois milles de la Ville de Drummondville: Conditions faciles. Pour toute autre information s'adresser à

GEO. McDUGALL

Drummondville,

2-3-06. j. n. o

St-Hyacinthe Illustré

1886

Historique de St-Hyacinthe contenant plus de 100 gravures des édifices publics, religieux, manufacturiers, etc de la ville. Prix 25 cts franco par la malle.

GEO. ST-JEAN

agent de journaux

j. a. c.

St-Hyacinthe, Qué.

Les affaires chez S. Bourgeois & Cie

ST-HYACINTHE traverse une crise commerciale aigue. Les affaires ne vont pas. Le crédit est très grand, conséquence du manque d'argent. Il s'agit donc de trouver un moyen de faire économiser tout en achetant ce qui est nécessaire. S. BOURGEOIS & CIE ont inauguré un système qui prouve l'intérêt qu'ils portent à leurs clients. Par le moyen de bons qui vous sont donnés avec chaque achat au comptant, cette maison d'affaires vous remet 50c sur un montant de \$15.00 et \$1.00 sur un montant de \$25.00. En même temps elle considère comme une faveur que vous demandiez ces bons, si quelquefois, un commis claudait de vous les remettre. Vous y trouverez un assortiment complet de FERRONNERIES, QUINCAILLERIES, EPICERIES ET LIQUEURS.

S. BOURGEOIS & CIE comptent sur votre bonne volonté pour les encourager à continuer ce système sage et économique. 23 mars, 06. j. n. o.

ON DEMANDE, A louer une bonne maison de 7 ou 8 appartements avec remise et écurie, pour prendre possession le 1er mai, s'adresser à boîte de poste 378, St-Hyacinthe.

4 f. enl 14 avril.

FEUILLETON

MARIAGE SECRET

DEUXIÈME PARTIE

XI

UN COUP DE MAÎTRE

Ça me permettra de poser quelques questions au jeune homme... Tu feras comprendre à Pastouret que je me charge de paraître aussi vieux et aussi crasseux que lui... et il trouvera tout naturel que je veuille, en réalité voir de mes yeux à qui je prête mon argent.

...C'est même la meilleure façon de le faire marcher. Il croira aussitôt à tous les boniments... à la commission qu'il va toucher... et il jouera d'autant mieux son rôle qu'il le prendra au plus sérieux. Tu es donc toujours en relations avec lui ?

—Oui. Je l'ai revu quelques fois.

—Qu'avez-vous donc manigancé, tous les deux ?

—Il m'a servi pour quelques affaires où j'avais besoin d'un individu connaissant son code sur le bout du doigt. Et il le connaît bien, le vieux lascar.

—Il ne s'étonnera donc pas que tu lui aies amené un chien. Où perché-t-il, ton Pastouret ?

—Tu sais l'adresse : rue de Buci.

—Il y loge donc encore ?

—Toujours.

—Alors, tu as bien compris. Toi demain matin, à la première heure.

—Je vais chez Pastouret.

—Tu es bien sûr de le trouver, au moins !

—Lui ? ... Avant dix heures du matin il est au lit. Et il n'en sort que pour ouvrir la porte. Et puis, voilà beau temps qu'il ne découche plus, le pauvre vieux. Oui, sois tranquille, je suis sûr de le trouver.

—Tu lui expliques l'affaire.

—Bien.

—Tu lui dis que je veux être là quand le jeune homme arrivera...

—Parfaitement.

—Tous les honoraires, toutes les commissions qu'il te demandera...

—Je les lui promets.

—Non... Tu les discutes d'abord.

—Compris, pour que ça n'ait pas l'air d'une blague.

—Et puis, tu finis par lui consentir tout ce qu'il exigera.

—Pour ce qu'il aura à en palper... nous ne risquons guère.

—Et alors tu le prévient que, pendant un jour ou deux, il s'agit d'amuser le garçon.

—Le faire mijoter, quoi !

—Pour que j'aie le temps de prendre sur lui, sur sa famille, les renseignements précis que je veux avoir avant d'aventurer mon argent.

—Entendu.

—Alors, vous, fit Delorme en se retournant vers Ludovic, voilà ce que vous aurez à écrire, demain, à ce garçon.

Plus simple ! je vais jeter cela, ce soir, à la poste. ... Il aura la lettre à la première heure plus vite encore que si, demain, on lui en voyait un bleu.

—Non, il faut tout prévoir. ... Quoi qu'en dise Madeleur, Pastouret peut être absent, malade.

—Ça m'étonnerait bien, déclara Trois Pattes.

Ça n'empêche pas que, pour envoyer le petit bleu, vous attendrez que Madeleur soit revenu de chez notre homme.

—Dites, alors.

Et Delorme dicta.

« Cher monsieur,

« Je vous l'ai trouvé : M. Arsène Pastouret, agent d'affaires, rue de Buci. Il a l'argent. Ça ne vous coûtera que l'intérêt du commerce. Il vous attend chez lui, aujourd'hui, de deux à cinq.

« Enchanté d'avoir pu vous rendre ce petit service—et avec mes meilleurs compliments.

« LUDOVIC DE QUEYREL »

... A présent, ajouta-t-il, la

journée est finie :

Et, faisant signe à Madeleur : —Allons, vieille bête filons.

—Sur quoi, Trois Pattes, faisant comme il disait, le poing dans sa poche, répéta avec un sourire qui ne réussit qu'à ressembler à une douloureuse grimace.

—Filons !

Pendant que Francine les regardait sortir en murmurant, —oh ! absolument convaincue :

—Il est épatant, ce type-là ? ...

XII

TERRIBLE AVEU ! ..

Dans la grande bibliothèque de l'hôtel d'Aspremont qui, maintenant, lui servait de cabinet de travail, le baron François de Lorgezac dépouillait, ce matin-là, sa correspondance.

Lettres de banquiers... projets de sociétés... rapports d'ingénieurs... papiers d'affaires... toujours d'affaires... il parcourait rapidement ce courrier quotidien, —mettant à part ce qui lui semblait particulièrement intéressant, pour y revenir ensuite à tête plus reposée.

... Lorsque son attention fut attirée par une lettre... assez ordinaire cependant.

Elle ne portait l'en-tête d'aucune maison de banque... Il n'en connaissait pas l'écriture.

Mais c'est justement par l'insignifiance de son aspect... enveloppe blanche... souscription tracée d'une calligraphie banalement élégante... comme celle qu'on attribue volontiers aux sergents-majors... c'est par cette banalité même qu'il fut amené à se demander :

—Qu'est-ce que c'est que ça ? ... Il déchira l'enveloppe.

Et, dès les premières lignes, fronçant le sourcil, il se mit à lire... toujours avec plus d'attention.

La lettre était ainsi conçue :

« Monsieur le baron,

« Une personne qui voit avec un vif regret votre fils s'engager dans une fâcheuse aventure vous donne l'avis suivant :

« En ce moment chez un agent d'affaires véreuses du nom de Pastouret et dont le cabinet est rue de Buci, M. Henri de Lorgezac est en train de contracter un emprunt considérable.

« Il s'agit d'une somme de dix mille francs, pour sureté de laquelle Pastouret rédige en ce moment et va lui faire signer une dérogation sur la fortune de sa défunte mère, —laquelle fortune est encore parait-il, entre vos mains.

« Comme il est plus que probable qu'à l'échéance M. Henri de Lorgezac ne pourra pas payer Pastouret, celui-ci n'hésitera pas à vous intenter, au nom de son débiteur, une action en reddition de compte et à intervenir ainsi dans vos règlements de famille avec monsieur votre fils.

« Je me hâte d'ajouter que cet emprunt ne devant être définitivement contracté que dans quarante-huit heures, —attendu que les fonds ne seront qu'à ce moment à la disposition du prêteur, —vous êtes peut-être encore à temps d'éviter l'ennui l'immixion d'un étranger dans vos affaires particulières, —soit en persuadant à monsieur votre fils de ne pas donner suite à son projet, —soit en lui procurant vous-même cette somme de dix mille francs.

« Il en a besoin, parait-il, pour aller faire au Mexique un voyage nécessaire par des intérêts sur la nature desquels M. Henri de Lorgezac peut seul vous donner des explications qui, sans doute, vous causeront autant de surprises que de légitime inquiétude. »

Ce n'était pas signé.

Et le baron, stupéfait, relut une seconde fois cette lettre où il y avait comme un accent de vérité... accompagnant un avis gros de mystérieuses menaces.

—Au Mexique... des intérêts... une explication qui me causera autant de surprise que de légitime inquiétude.

Non... tout d'abord, il ne voyait pas... il ne comprenait pas.

Et puis, voilà cependant que sa conversation de l'autre jour avec son fils lui était revenue à la mémoire.

... Cette conversation où ils avaient parlé du Mexique... de Rio Frio... de Roland d'Aspremont.

... Oh Henri, avec une insistance presque bizarre revenait toujours sur ces choses d'autrefois.

... Ces choses qui dormaient avec le fils du comte Gérard... là-bas... embrumées déjà par dix-sept ans de silence, dix-sept ans d'oubli.

Et le baron François de Lorgezac se prit à murmurer :

—Au Mexique ! ... Est-ce donc pour remuer le passé... est-ce donc pour réveiller les morts ?

... Allons donc, faisait-il en haussant les épaules, les morts sont bien morts... le passé reste enseveli avec eux.

... Et il n'y a qu'un fou pour aller demander à une tombe le secret qu'elle garde bien... Oui, un fou... un fou.

... Mais, ajouta-t-il avec un mauvais regard dans ses yeux... comme les fous pourraient devenir inquiétants... gênants tout au moins, le besoin d'une douche froide se fait sentir pour cet écervelé qui s'occupe de trop de choses... dont je ne veux pas qu'on s'occupe sans ma permission.

Et appuyant sur un timbre qui fit aussitôt apparaître un domestique :

—Mon fils... est-il sorti ?

—Non, monsieur le baron, Monsieur Henri s'occupe en ce moment, avec mademoiselle Geneviève, d'installer l'appartement que mademoiselle occupe depuis hier.

—C'est vrai pensa le baron. Il ne se serait pas absenté aujourd'hui... le lendemain même du jour où sa sœur est revenue dans la maison.

Et, de sa voix plus sèche encore que d'habitude :

—Dites lui de venir ne parler ici, —immédiatement.

L'instant d'après, Henri entra.

—Vous m'avez demandé, mon père.

—Oui, ferme la porte.

Il ajouta sourdement :

—Parce que je suppose que, comme moi, tu ne seras pas bien aise d'entendre ce qui va être dit entre nous.

—Je ne comprends pas bien.

—Tu vas comprendre tout à fait.

Et, sans autre préambule :

—Qu'est-ce que c'est, je te prie, qu'un nommé Pastouret ?

Henri, à ce nom, avait eu un flot de sang au visage.

Mais le baron sans attendre sa réponse :

—C'est un usurier qui te prête de l'argent ? ... Tu trouves donc que je ne te fais pas une pension suffisante ?

—Je ne dis pas cela, mon père.

—Mais tu empruntes quand même.

—Pourquoi faire ?

Et comme Henri, stupéfait, intimidé aussi par ce ton bref, cassant... tardait encore à répondre :

—On est venu me prévenir, reprit le baron, qu'il s'agissait d'un voyage au Mexique.

Et Henri, qui avait eu le temps moral de se ressaisir... Henri qui, dans les heures graves de la vie, —et celle-là l'était redoutablement, — n'admettait pas que, sous aucun prétexte, on s'abaissât à un mensonge, — Henri répondit à son père :

—Ce n'est pas moi qui ai l'intention d'aller au Mexique. Mais on vous a dit la vérité ; j'ai besoin de cet argent pour envoyer quelqu'un.

—Qui ?

—Quelqu'un dont le nom vous intéresse peu, mon père.

—Tu te trompes. Cela m'intéresse beaucoup. Quel est cet homme ?

—Un ancien brigadier de chasseurs d'Afrique, nommé Césaire Honorat.

—Honorat ? ... d'Aspremont ?

—Oui.

—Pourquoi l'envoies-tu là-bas ?

—Pour y commencer une enquête.

—Sur quoi ?

—Sur des faits qui m'ont été récemment révélés et dont je veux vérifier l'exactitude avant de vous en parler.

—Relatifs à quoi, ces faits ?

—A notre cousin, Roland.

—Pourquoi l'es-tu adressé à cet Honorat ?

—Parce que cet homme connaît, lui aussi, ces faits... en partie du moins.

—Le premier à qui tu devais t'adresser, — puisqu'il s'agissait de choses de notre famille, — c'est au chef de la famille, c'est à moi.

—Pourquoi ne l'as-tu pas fait ?

—Parce que je craignais que vous ne fussiez pas dans un état

d'esprit vous laissant le calme dont votre impartialité... votre aigüé... auraient eu besoin.

Le baron avait eu un haut-le-cœur.

—Qu'est-ce à dire ? ... vous vous oubliez, mon fils.

Mais Henri, avec un bel élan de vaillance :

—Ah ! mon père, pardonnez moi si je m'exprime mal et si mes paroles trahissent mes pensées, qui toutes de déférence et de respect.

Mais puisque vous exigez que je vous parle de ces choses avant l'heure où je voulais vous en entretenir, écoutez-moi, je vous en supplie.

... Écoutez moi avec une bonté dont j'ai bien besoin... avec une patience que tout à l'heure, vous serez heureux de m'avoir montré.

—J'écoute donc... patiemment.

—Vous êtes victime d'une erreur... Oh ! d'une erreur que, comme vous quiconque aurait prise pour la vérité... d'une erreur qui vous a fait commettre... je ne sais pas comment vous dire... une action injuste.

Et le baron de Lorgezac, qui, seulement alors, commença à voir un peu plus distinctement où tendaient ces paroles si respectueuses dans la forme... si accusatrices dans le fond... le baron de Lorgezac répondit à son fils d'une voix sifflante :

—J'attends que vous vous expliquiez.

Et Henri, fort de sa conviction... de sa certitude... Henri espérant encore — toujours — persuader à son tour celui qu'il s'obstinait à croire loyal et probe autant que lui.

Henri n'hésita pas.

—Elle sera brève mon explication. Je sais que notre cousin Roland s'est marié au Mexique... Je sais qu'il a laissé une veuve et une enfant. Je sais que vous avez un jour repoussé cette malheureuse femme qui venait vous demander votre appui... Je sais qu'en la repoussant vous avez cru chasser une intrigante qui vous en imposait par un effronté mensonge.

... Eh ! bien, vous vous êtes trompé, mon père... Et ce sera ma joie profonde de vous détromper... de vous montrer la vérité éclatante... dont j'ai été ébloui... et de vous permettre alors de réparer... de réparer noblement.

... Ah ! mon père ! ... voilà dix-sept ans que nous avons repoussé une femme et une enfant du foyer qui était le leur. Voilà trois mois que nous disposons d'une fortune qui ne nous appartient pas... qui ne nous a jamais appartenu.

Et les yeux brillants d'une fière honte, il chercha dans les yeux de son père la réponse qu'il n'attendait pas sortir de sa bouche.

François de Lorgezac était livide.

Depuis un moment, il s'y attendait bien à ce coup droit... à ce coup terrible.

Il se tint en garde.

Il l'avait cependant reçu... reçu en pleine poitrine.

Oui, les morts parlaient... le passé revivait, dissipant les brumes de ces dix-sept années de silence et d'oubli.

Tout était remis en question... Tout allait recommencer.

Et maintenant celui contre lequel il fallait lutter, c'était son fils son propre fils !

Quelle dérision !

C'est contre cet enfant qu'il fallait défendre ce que cet enfant posséderait un jour.

Dans l'univers il n'y avait qu'un être sur qui le baron pût absolument compter... qu'un être dont l'intérêt fût tellement identique au sien qu'au premier danger cet intérêt commun dut se changer aussitôt en alliance... au premier soupçon en complicité.

Et c'est cet être-là qui devenait son adversaire.

... Qui allait mener contre lui une bataille scandaleuse.

... Ah ! moins scandaleuse encore que grosse d'incertitudes et de périls.

Mais la bataille, ce n'est pas, ce n'est jamais cela qui avait fait peur au baron de Lorgezac.

Il avait passé sa vie à en livrer, des batailles.

... A en gagner... à en perdre.

(A continuer)

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS,

JALOUSIES, MOULURES,

DECOUPAGES, ETC

Spécialité :

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Écoles

AUSSI.

Assortiment complet de

BOIS DE SCIAGE,

Séché à la vapeur, préparé et brut

Bois de Charpente,

Bardeaux, etc.

Tout ouvrage fait promptement.

Satisfaction garantie.

Coin des rues...

St-Antoine et St-Joseph

* **St-Hyacinthe**

L. A. MASSE,

ASSURANCE

The Manufacturers Life Insurance Co

Feu, — Vie, — Accident, —

Marine, — Bris de Vitres, —

Identification, — Garantie

Bureau de la Manufacturers Life,

172 Boulevard Girouard,

ST-HYACINTHE,

Argent à prêter. Tél. Bell 31

TELEPHONES : Bureau 317, Résidence 258

O. DAoust

ENTREPRENEUR-PLOMBIER

138 rue Cascades

St-Hyacinthe,

Appareils de Chauffage à l'Eau

Chaude et à la Vapeur

Plomberie en general

Fournitures pour Bûchereries, Fromageries

et Moulins.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE

A VENDRE

Aux ateliers de "La Tribune"

BLANCS de REÇUS de Dimes en

livret de 100. — 25 cts par la

mallo.

BLANCS de REÇUS pour Rente de

Bancs, en livrets de 100. — 25 cts par la

mallo.

BLANCS de REÇUS de Loyer, Blancs

de Reçus ordinaires, Blancs de Billets.

En livrets de 100. — 25 cents.

Le Poulailler El Maska est prêt à

vendre des Broilers, Roasters, pou-

lets, poules Plymouth Rocks et œufs

fraîs en tout temps de l'année.

Deux incubateurs en fonction.

Satisfaction garantie. Connaisseurs

pour verres, vaisselle, écailles d'huîtres,

etc., etc. pour volailles, manufacturés par

James A. England, St-Hyacinthe, Qué., à

vendre à bas prix.

Aussi plusieurs poulets Plymouth Rocks

de bonnes qualités. S'adresser à

James A. England, St-Hyacinthe,

Boîte postale 494. Bell Tél. 261.

Maison à Louer

La résidence occupée actuellement

par M. J. P. Frémeau, rue

Dessaulles, 10 appartements,

Chauffage à l'eau chaude ; éclaira-